



80e anniversaire de la libération

Retour en images.

Page 2



L'EDITO

Cette année pour la cérémonie du 8 mai, j'étais accompagné de 4 jeunes de l'école Pasteur. Leur présence, leur implication et les lectures qu'ils nous ont fait ce jour-là ont donné une émotion toute particulière à cette commémoration. Je tiens à remercier très sincèrement l'équipe pédagogique de l'école et particulièrement, M. Houzet-Cardin et M. Nosenzo. Les festivités organisées autour de l'anniversaire de la libération dans nos villages ont été une véritable réussite. Cette idée portée par le Maire et l'équipe de la Chapelle des pots a permis de rassembler

6 communes pour un projet commun (La Chapelle-des-Pots, Vénérand, Saint-Césaire, Saint-Sauvant, Saint-Bris-des-bois et Chaniers). Je tiens aussi à revenir sur l'excellente prestation de la chorale des 5 classes de l'école Pasteur, le 10 juin, à l'espace Mendès-France de Saintes. C'est grâce à l'engagement, la passion et l'implication des enfants, de l'équipe enseignante et de Julia, la cheffe de chœur, que nous avons pu assister à ce remarquable spectacle. J'ai particulièrement apprécié leur dernière chanson : « Merci, merci Charlemagne, pour nous l'école c'est pas le baigne Ce ne sont que des paroles, des idées folles, à Chaniers on aime l'école, et ça nous rend plus fort! ».

Suite au départ de Christian Renaud à la retraite, notre équipe des services techniques a été renforcée par l'arrivée de Cédric Moulineau au 1er avril, principalement attaché à l'entretien des espaces verts.

Nous avons souhaité programmer de nouveaux « apéros village » cette année : ce sont toujours des moments enrichissants, l'occasion de rencontrer ses voisins mais aussi d'échanger avec les élus.

Vous trouverez dans ce numéro un supplément avec l'ensemble des manifestations à venir. Je vous souhaite à tous un bel été.

Eric PANNAUD,
Maire de Chaniers





8/05 Cérémonie du 8 mai 1945

Cette année, **4 enfants de l'école Pasteur** accompagnés de leurs enseignants M. Houzet-Cardin et M. Nosenzo **ont participé à la cérémonie et lu un texte de Simone Veil** qu'ils avaient préalablement étudié en classe. L'après-midi a eu lieu à La Chapelle-des-Pots **une grande cérémonie commémorative**. Toutes les communes organisatrices de l'évènement y ont participé. Une **chorale émouvante de 125 enfants s'est produite**.



80e anniversaire de la libération



9/05 Théâtre « Retour à Birkenau »

La pièce de théâtre adaptée du livre de Ginette Kolinka **a été largement applaudie vendredi 9 mai**. Un moment **intense, poignant, suivi d'un échange fort en émotion** avec M. Raymond Guérif qui a témoigné de la déportation de ses parents.



10/05 Défilé de la libération

Un grand convoi de **voitures militaires des années 40** est parti de la salle des fêtes de La Chapelle-des-Pots pour libérer les villages de Vénérand, Saint-Bris-des-Bois, Saint-Césaire et Saint-Sauvant lors d'un circuit de 22 km.



Le point sur les travaux

Les travaux en cours :



Cour et préau



Salle de classe

Le chantier du nouveau groupe scolaire avance à grands pas ! Certains meubles sont maintenant en place. La cour de l'école prend forme. Le nouvelle garderie est maintenant hors d'eau.



Hall d'entrée



Centre de loisirs



Hall d'entrée

L'emménagement dans les nouveaux locaux est prévu cet été pour les écoles primaire et maternelle Ronsard.

Les travaux effectués :



Le saviez-vous ?

La flow vélo permet de relier l'Atlantique au Périgord grâce à un itinéraire cyclable de 400 km ! Elle part de Fouras et se termine à Sarlat.

Trajet et étapes proposées sur : <https://www.laflowvelo.com/>



L'agglomération de Saintes poursuit l'aménagement des haltes Flow vélo et a installé **des potelets pour stationner les vélos** sur le Communal.



Des légumes : tomates, artichauts, aubergines, betteraves... ont été plantés dans le jardin de l'évêché.

Vous pouvez vous servir, mais modérément, afin qu'il y en ait un peu pour tous ceux qui le veulent.

Pensez à les ramasser avant que les oiseaux ne les mangent !

Pollution sonore

Pour préserver la tranquillité et le respect des voisins, nous préconisons de n'utiliser les appareils entraînant des nuisances sonores (tondeuse, tronçonneuse, taille-haie...) **qu'aux horaires suivants :**

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.



Entretien des trottoirs

La propreté des trottoirs incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique. Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs sur toute la longueur au droit de leur façade. Cet entretien comprend :



- le nettoyage des feuilles mortes et des débris
- le désherbage (pour rappel l'usage des désherbants, exceptés certains produits bio, est interdit dans l'espace public depuis le 1^{er} janvier 2017 et dans les propriétés privées, depuis le 1^{er} juillet 2022).

Les composteurs, les poulaillers et les ... rats

Attirés par la nourriture et les déchets ménagers, les rats sont nombreux dans les jardins. À chacun de nous d'être vigilant. Voici quelques conseils.

Les rats et le compost

Les rats trouvent dans le compost le gîte -il y fait chaud- et le couvert. Pour éviter leur présence :

- enfouissez les restes de viande, de poisson, de fromage, de plats cuisinés dans le tas ;
- humidifiez le tas, il sera inconfortable pour les rats ;
- ajoutez des matières sèches (feuilles mortes, broyat, brindilles ...) ;
- mélangez et aérez régulièrement le tas.

Les rats et le poulailler

Pour que les rats ne profitent pas de votre poulailler, il faut :

- éliminer les sources de nourriture. Ne laissez aucun aliment traîner et conservez les stocks dans des boîtes hermétiques ;
- maintenir une bonne hygiène en nettoyant régulièrement le poulailler ;
- agir rapidement dès que vous vous rendez compte de la présence de rats. Si

malgré toutes ces précautions les rats continuent de pulluler chez vous, il existe des pièges spéciaux, voir tarifs Fredon en Mairie.



Informations

L'AGGLO UTILISE PANNEAU POCKET

SAINTES GRANDES RIVES L'Agglo

Panneau Pocket



L'ilôt z'enfants

L'association d'assistantes maternelles agréées de Chaniers recherche de nouvelles assistantes maternelles.

>Aucune adhésion n'est nécessaire.

>Les activités proposées sont :

- activités manuelles en groupe
- éveil du corps
- activité lecture à la médiathèque
- sorties ludiques en extérieur
- sorties dans les parcs de jeux.

>Pour plus de renseignements contacter l'ilôt z'enfants au 06 13 48 85 73 ou 06 74 46 05 81.

Le Conseil Municipal

Extraits du conseil municipal du 2 juin 2025

Présents : PANNAUD Éric, maire ; FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie Annick, GIRARD Jean-Paul, ALIGANT Sylvie, adjoints ; PISSIER Gérard, MONTALESCOT Eveline, BOTON Monique, TUFFET Francine, CANUS Daniel, GAUDIN Christine, MACHEFERT VERDON Graziella, FOURNALES Sandrine, WATTEBLED Stéphane, TREFFANDIER Nathalie, DAVID Claudia, GUERIN Florian conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : BERTOT Jacques pouvoir à FIAUD Marie Annick, SIAUDEAU Michel pouvoir à BOTON Monique, CARTON Jean-Pierre pouvoir à WATTEBLED Stéphane, CALVO Dominique pouvoir à GIRARD Jean-Paul, MORAUD Laurent pouvoir à GUERIN Florian, GIRAudeau Samuel pouvoir à TREFFANDIER Nathalie.

Excusés : LATOUCHE Céline, Le MENI Nadège.

Secrétaire de séance : CANUS Daniel.

Le procès-verbal du 14 avril a été validé à l'unanimité.

➤ **Présentation des projets de construction d'ombrières photovoltaïques** d'une surface d'environ 600m² et **d'un hangar photovoltaïque** d'une surface d'environ 400 m² sur le terrain cadastré ZE 01 parcelle N°111. **Les projets sont adoptés** et le choix de la SEM EMA pour la réalisation est validée à l'unanimité.

➤ **L'actualisation des règles applicables au RIFSEEP est validée à l'unanimité.**

➤ **Personnel communal, tableau des effectif**

Création d'un poste de policier municipal dans le cadre du service de l'entente de police pluri communale sur deux grades possibles :

- gardien-brigadier de police municipale
- brigadier-chef principal

➤ **Avis favorable à l'attribution des subventions aux associations**

-associations assurant l'encadrement d'enfants : 3665 €

-associations sportives sans enfants : 1020 €

-associations d'intérêt local : 1860 €

-associations dont l'intérêt n'est pas local : 340 €

-associations d'intérêt national : 1020 €

➤ **Avis favorable pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Atelier 10** d'un montant de 150 euros pour l'organisation de leur exposition du 28 et 29 juin 2025.

➤ **Budget annexe 2025 Lotissement des Forgerons**

Des écritures liées aux arrondis de TVA sont à comptabiliser sur ce budget. Soit 2 euros en dépense et en recette.

➤ **Subvention E.E.T.A.A**

Monsieur le Maire explique que la traditionnelle remise des prix de l'Ecole d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air 722 se déroulera à Saintes, le 24 juillet 2025. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'allouer 200 euros à l'E.E.T.A.A. de SAINTES.

Retrouvez l'intégralité des délibérations des conseils municipaux en mairie et sur notre site internet : www.chaniers.fr



Informations

«Je finis mon assiette, je préserve la planète»



Des interventions animées par l'association «les petits débrouillards» visent à **sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage alimentaire.**

Organisées par Saintes Grandes Rives, l'Agglo, des animations ont eu lieu le 5 mai à l'école Pasteur et le 2 juin à l'école Ronsard durant la pause méridienne.



Informations

Le service
urbanisme
vous informe

Vous souhaitez réaliser des travaux chez vous ?

> Vous devez déposer une déclaration préalable de travaux pour :

- une réfection de toiture
- un abri de jardin
- des panneaux solaires
- la pose d'une clôture (muret, grillage, portail)
- la réalisation d'une isolation par l'extérieur
- un ravalement de façade
- la création, le remplacement, la suppression de fenêtres et portes
- la pose d'une véranda ou d'une pergola
- la construction d'une piscine
- la construction d'un préau
- l'installation d'une PAC



> Vous devez déposer un permis de construire pour :

- une maison individuelle ou un agrandissement
 - une annexe de plus de 20 m² (garage)
- Attention : si la surface de plancher est supérieure à 150 m², il faut obligatoirement avoir recours à un architecte.

> **Renseignements** : service urbanisme au 05 46 91 12 70, mail : urbanisme@chaniers.fr ou sur RDV les lundis et jeudis 9h-12h, mardis 14h-17h et vendredis 9h-12h/14h-17h.

> **Travaux d'amélioration de l'habitat avec France Rénov** : Tél. 05 46 95 03 66, l'Agglo de Saintes vous informe et vous oriente.

> **Aides financières du Conseil départemental de la Charente-maritime** : Tél. 05 17 83 46 00, mail : logement-habitat@charente-maritime.fr

Le CCAS
vous informe

Pour vos déplacements, voici les dispositifs existants :

> **Sortir plus** : ce dispositif de l'AGIRC ARRCO pour les cotisants permet aux personnes de plus de 75 ans de bénéficier de transport à la demande pour tout type de déplacement jusqu'à 300€ par an et par personne. 0 971 090 971, n° gratuit. Munissez-vous de votre numéro de sécurité sociale avant de les contacter 48h avant le rendez-vous.

> **Allo-bus** : service de bus à la demande. 0 800 17 10 17, n° gratuit. Les contacter la veille du déplacement pour une prise de rendez-vous. Ticket Allo Bus à l'unité 1,30 €, carnet 10 voyages Allo'Buss 11 €. Vous pouvez acheter vos titres de transport auprès du conducteur, de la Boutique BUSS et chez les partenaires de vente.

Pour les services suivants, se rapprocher du CCAS au 05 46 91 12 70 (mardi et jeudi) ou par mail ccas@chaniers.fr :

- > **l'heure civique** : des bénévoles peuvent assurer le transport d'usagers qui en font la demande.
- > **l'association coup de pouce** se propose ponctuellement pour assurer les déplacements de proximité.
- > **le taxi** : sous condition de ressources, il sera proposé aux administrés pour lesquels aucune autre solution n'a pu être trouvée. Ils pourront bénéficier d'une prise en charge partielle pour un trajet aller-retour jusqu'à Saintes dans la limite de 5 déplacements par an et par personne.



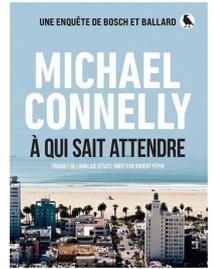
6 Pour rappel, **La Coop de Chaniers livre gratuitement** à partir de 40€ d'achat, Tél. 05 46 94 53 64

Les coups de cœur de la médiathèque

La sélection de la bibliothécaire

Roman policier : « A qui sait attendre » de Michael Connelly

A la tête de l'unité des Affaires non résolues, Renée Ballard retrouve la trace, grâce à son ADN, d'un violeur en série qui a terrorisé Los Angeles deux décennies plus tôt avant de disparaître. Mais très vite, elle va se heurter à des secrets et à des obstacles juridiques qui la forcent à demander son aide à Harry Bosch. Et cette fois, elle pourra compter sur une autre alliée : Maddie, la fille de Harry, qui rejoint l'unité et dévoile des documents surprenants concernant l'affaire la plus emblématique du siècle dernier, celle du Dahlia noir.



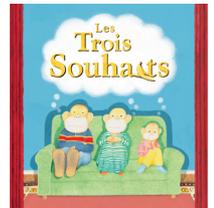
Roman : « La fille pas sympa » de Julia March

Imagine : autour de toi, des personnes qui parlent dans une autre langue que la tienne depuis ta naissance, qui se comprennent et plaisantent entre elles. Tu es là, tu les regardes faire, mais sans comprendre. Parfois, tu aimerais bien entrer dans la danse, faire partie de ce joyeux brouhaha, mais une frontière invisible que tu es seule à voir vous sépare. La plupart du temps, cette distance n'est pas gênante. Tu n'as jamais eu conscience de ne pas faire partie des leurs, jusqu'au jour où on te l'a hurlé, jusqu'au jour où quelqu'un t'a démasquée et que tous les regards se sont tournés vers toi avec suspicion. Ce livre est dédié à tous les chelous, les ratés, les tarés, les anormaux, les excentriques, les fous, les incorrigibles, les inéducables, les pas sortables... Et à tous ceux qui, derrière leur écran de normalité, se regardent seuls dans le miroir en se demandant : « C'est quoi mon problème ? »



Album jeunesse : « Les trois souhaits » d'Anthony Browne

Imagine qu'une fée mystérieuse apparaisse et propose d'exaucer trois souhaits ! Que demanderais-tu ? Lambert, Hilda et Rose, eux n'arrivent pas à se mettre d'accord, ce qui entraîne des conséquences pour le moins... inattendues!



Chaniers, en bref

C'est nouveau à Chaniers !

Cabinet de réflexologie

La réflexologie plantaire et énergétique atténue les douleurs et le stress et permet au corps de retrouver son équilibre interne.

Nathalie Treffandier vous accueille à son cabinet ou se déplace à votre domicile.

Adresse : 21b chemin de la grange, 17610 Chaniers

Tél. : 06 88 69 42 53

Horaires du cabinet : du L. au V. de 9h à 18h et S. de 10h à 12h.

Le Bacathé

Un nouvel espace détente à Chaniers : bar, salon de thé, petite restauration et jeux.

Adresse : 56 rue Aliénor d'Aquitaine, 17610 Chaniers

Tél. : 05 64 72 32 42 / 06 34 27 45 08

mail : lebacathe17@gmail.com

Facebook : Le bacathé

Horaires d'ouverture : L., J., V. et S. de 15h à 22h

Mer. et D. 9h-12h30 et 15h-22h.

Fermé le mardi.



Exposition Atelier 10

Encadrement, cartonnage, atelier créatif, peinture enfants et adultes.

Accueil d'un groupe de peintres dont certains issus de l'Atelier 10.

Invités d'honneur : J.P. Puidoyeux, G. Harry, P. Chouteau, C. Sporek et G. Delacré

Exposition ouverte samedi de 14h à 18h et dimanche de 10h à 18h. Entrée libre, salle des fêtes.

Collecte des déchets

Prochaines levées des poubelles noires

les lundis 23, 30 juin et 7, 14, 21, 28 juillet

Prochains ramassages des sacs jaunes

les jeudis 26 juin et 10, 24 juillet



Où suis-je ?

Nous vous proposons de **découvrir ou redécouvrir Chaniers** et ses nombreux hameaux en tentant de trouver où la photographie a été prise.



Indice : un joli petit pont...



La précédente photo mystère :

La photo a été prise depuis le bout de l'île de la Baine.

Pharmacies de garde

Du 16 au 22 juin :

Pharmacie PEYRIDIEUX à Saint-Porchaire

Du 23 au 29 juin :

Pharmacie DIAS à Tonnay-Charente

Du 30 juin au 6 juillet :

Pharmacie TROCMÉ à Fontcouverte

Du 7 au 14 juillet :

Pharmacie GIBOIN à Saint-Césaire

Du 14 au 20 juillet :

Pharmacie CARRÉ à Bords

Du 21 au 27 juillet :

Pharmacie ASSIANDI à St Hilaire de Villefranche

Numéros utiles

Véhicule sanitaire léger : 05 46 91 11 99

ou 06 07 85 06 20

Permanences CCAS : mardi de 9h à 12h, jeudi de

9h à 12h et de 14h à 17h (05 46 91 88 84)

Police municipale : 06 08 61 08 57

Astreinte mairie : 07 88 70 91 45

Agenda

Retrouvez toutes les animations estivales sur le feuillet supplémentaire à l'intérieur de ce numéro.

Samedi 21 juin

> **Les préludes**, Le Communal

A 18h, visite du musée de M. Loumeaud.

A partir de 19h, repas moules-frites

A 20h30, concert de musique ancienne

28 et 29 juin

> **Exposition Atelier 10**

Peintures, cartonnage et encadrements. Salle des fêtes du bourg.

29 juin

> **Brocante du Foot.**

Le Communal. Réservation de votre emplacement,

M. Canus : 06 62 35 42 29 - mail : dsrv17@yahoo.fr

1er juillet

> **Ouverture du musée de la pêche**

Île de la Baine, gratuit.

5 juillet

> **Jeux intervillages**, Bussac-sur-Charente.

15 juillet

> **Feu d'artifice**, Le Communal.

17 juillet

> **Marché et repas fermier**, Le Communal.

26 juillet

> **Initiation paddle**, Le Communal.

30 juillet

> **Déplacement de la ludomobile à Chaniers**

Mariages

Kévin PRIGENT & Julie LEMOINE

Patrick VERGA & Katia BOUTIGNY

